ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 15 JANVIER 2024

1. OUVERTURE

1.1. Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)

1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 janvier 2024

2. ADMINISTRATION

2.1. Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 18 décembre 2023 et de la séance extraordinaire du 21 décembre 2023

2.2 Autorisation de dépenses – Participation de membres du conseil – Forum sur la mobilité durable (CRE) – 20 février 2024 à Saint-Jérôme

2.3 Autorisation de dépenses – Participation de membres du conseil – 30e gala – Centre de Prévention du Suicide le Faubourg des Laurentides – 7 février 2024

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

3.1. Aucun point

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Aucun point

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1. RETIRÉ

6. SERVICES TECHNIQUES

6.1. Recommandation de paiement # 11 – Réfection des rues Valiquette et Maurice-Aveline

6.2. Recommandation de paiement # 4 - Démolition, construction et aménagement – Chalet du Lac Rond

6.3. Modification de la résolution 2023-510 – Cession de la rue Chinook phases 1 et 2

6.4. Engagement à élaborer un plan de gestion des actifs en eau

7. URBANISME

Demandes de dérogations mineures
7.1. 321, rue du Hêtre
7.2. 845, rue Versejoie

7.3. Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 900, boulevard de Sainte-Adèle
- 935, rue Saint-Gabriel

7.4. Adoption – Demande PPCMOI – 1652, boul. de Sainte-Adèle

7.5. Renouvellement d'un membre citoyen – Comité consultatif en urbanisme

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Subvention à l'organisme Plein-Air-Sainte-Adèle – Année 2024

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1. Aucun point

10. AVIS DE MOTION

10.1. Futur règlement 1347 décrétant un emprunt de de 3 732 000 $ pour la réalisation de travaux de réfection routière des rues du Skieur et Chantovent et une partie d'aqueduc de la rue du Skieur - PRR-2024

11. RÈGLEMENTS

11.1. Règlement 1344 décrétant un emprunt de 1 324 000 $ pour la réalisation de travaux d'aménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville – ADOPTION

11.2. Règlement 1251-3 modifiant le règlement 1251 relatif à la rémunération des membres du conseil – ADOPTION

11.3. Règlement 1345 décrétant l'imposition de toutes les taxes et compensation pour l'année 2024 – ADOPTION

11.4. Règlement 1346 décrétant un emprunt de 938 000 $ pour les travaux de prolongement et de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue du Bourg-Joli – ADOPTION

12. **DOCUMENTS DÉPOSÉS**

12.1. Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1333 :

a. Incompressibles – Fonds d'administration – 698 467,20 $ pour la période du 9 au 15 décembre 2023.
b. Incompressibles – Fonds d'administration – 1 558 188,48 $ pour la période du 16 au 22 décembre 2023.
c. Engagements au montant de 296 793,40 $ pour la période du 1er au 31 décembre 2023.

12.2. Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Autorisation de vacances supplémentaires

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22
Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

(s) Audrey Senécal

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des Services juridiques